



Réflexion sur la structuration administrative de la vie étudiante

CSA du 12 juin 2023



Le contexte national

- Loi ORE du 8 mars 2018
- Création de la CVEC
- COVID – Prise de conscience de la dimension d'une grande précarité étudiante, sociale, de l'importance des conditions de vie étudiante comme conditions de la réussite étudiante
- Mise en place de Schémas Directeurs de la Vie Etudiante dans les établissements d'enseignement supérieur



Le contexte local

- Mise en avant d'une stratégie mettant le parcours étudiant au cœur de la structuration administrative
- Restructuration en DGSA dont une formation et internationalisation
- Expérimentation de deux espaces innovants : Cube et Hexagone
- Développement de l'engagement étudiant



Les enjeux liés à la vie étudiante

- Accueillir des publics pluriels
- Combattre la précarité sous toutes ses formes
- Animer la vie étudiante sur les campus
- Impliquer les étudiants par l'engagement sociétal, citoyen



La méthodologie

- Mise en place d'une charge de projet de la vie étudiante le 28/11/2022
- Réunions et consultations des acteurs de la vie étudiante
- Proposition d'une solution en CSA en octobre 2023